# Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier [LP]

## Infos pratiques

> **Composante** : Sciences économiques, gestion, mathématiques et informatique
> **Durée** : 1 an
> **ECTS** : 60
> **Ouvert en alternance** : Non
> **Formation accessible en** : Formation initiale, Contrat de professionnalisation, Formation continue
> **Formation à distance** : Non

## Présentation

### Parcours proposés

> Métiers de l'immobilier : dévloppement et gestion de patrimoine immobilier

### Présentation

Les métiers de l'immobilier exigent des compétences techniques, juridiques, financières et commerciales. Pour ces raisons, l'exercice de nombre d'entre eux nécessite l'obtention d'une carte professionnelle qui impose d'être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3 dans lequel sont dispensés des enseignements en droit, en économie ou en gestion. La licence professionnelle "métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" permet à son titulaire de demander les cartes professionnelles :

* Transactions sur immeuble et fonds de commerce,
* Gestion immobilière,
* Syndic de copropriété.

Mais cette licence répond aussi à une autre exigence, celle d'une adaptabilité rapide des professionnels de l'immobilier aux évolutions en cours. Celles-ci affectent tant les produits et services à offrir que les pratiques professionnelles : nouveaux modes d'habitat, nouvelles conditions de travail, nouvelles exigences techniques pour réduire les émissions de $CO^2$, digitalisation, etc.

Pour répondre à ces exigences, la Licence professionnelle "Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier" :

* combine savoirs, savoir-faire, et savoirs être pour les rendre pertinents et mobilisables dans des pratiques contextualisées propres au secteur de l'immobilier ;
* Intègre les mutations du secteur dans de nouveaux enseignements et de nouvelles activités pédagogiques.

### Objectifs

L'objectif de la formation est de former des professionnels de l'immobilier, techniciens supérieurs ou cadres selon les structures qu'ils intègrent après l'obtention de leur diplôme dont le profil se caractérise par :

Une très bonne compréhension du fonctionnement de l'ensemble du secteur compte-tenu des interactions qui existent :

* Entre l'immobilier et d'autres secteurs ou activités qui lui sont liés (aménagement, urbanisme, développement durable, finance, ...),
* au sein de l'immobilier, entre les différents segments (résidentiel, tertiaire, commercial, logistique, ...) ou entre les différentes activités (construction, rénovation, promotion, transactions sur biens existants, administration de biens, gestion du bâti, ...).

Une très bonne compréhension des enjeux économiques et sociaux dans lesquels est pris l'immobilier,

Une très haute technicité dans les métiers visés pour être immédiatement employable à l'issue de la formation,

Une technicité suffisante dans les autres métiers de l'immobilier pour faciliter la mobilité professionnelle,

Une culture suffisante et une méthodologie qui autorisent :

* une adaptabilité aux exigences dues aux évolutions socio-économiques et techniques,

* et après une expérience professionnelle, une reprise d'études ou une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour obtenir un diplôme de niveau supérieur.

# Organisation

La formation est organisée en un an, en alternance

ECTS obtenus - 60

Elle contient un parcours unique